
**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 14 MARS 2025 A 17.00 HEURES
A L'HÔTEL DE LA CROIX FEDERALE, CUGY**

Présidence : M. Claude Oberson

Présents : 22 membres et 5 invités selon liste des présences

Excusés : 10 membres et 2 invités selon liste des inscriptions

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2024 à Le Crêt
 2. Mutations dans l'effectif des membres
 - 2.1 Admissions
 - 2.2 Démissions
 3. Rapport du Président
 4. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs des comptes
 5. Cotisations et budget 2025
 6. Approbation du règlement des indemnités avec effet rétroactif au 01.01.2025
 7. Approbation du règlement du dépôt des télécommandes
 8. Mutations au sein du comité
 - 8.1 Démissions
 9. Elections statutaires
 - 9.1 Election d'un ou de nouveau(x) membre(s) au comité
 - 9.2 Election des vérificateurs des comptes
 - 9.3 Election des délégués à la FRE
 10. Affaires professionnelles
 - 10.1 L-2 FR
 - 10.2 Rencontre sécurité routière
 - 10.3 Place des manœuvres à Granges-Paccot
 - 10.4 L-Drive/ FRE
 - 10.5 Sorties 2025
 11. Proposition des membres
 12. Prochaine AG : 13.03.2026 en Singine
 13. La Mobilité du futur : intervention de M. le Prof. Marc-Antoine Fénart, HEIA-FR
 14. Divers
-

Préambule

A 17.10 heures, M. Claude Oberson, Président, souhaite une cordiale bienvenue aux membres et aux invités présents et ouvre cette assemblée générale. Il salue également le moniteur invité.

Une partie des membres a participé à une activité de loisir, une initiation au lancer de la hache, chez Urban Axes à Payerne organisée par Mme Myriam Liaudat.

Les membres actifs et les membres d'honneur ont été normalement convoqués à l'assemblée générale par un courrier daté du 11 février 2025.

Deux scrutateurs sont nommés. Il s'agit de Mme Françoise Linder et M. Jacques Pasquier.

Pour rappel, seuls les membres actifs ont le droit de vote. Les membres amis ne peuvent pas voter.

Un premier décompte des voix est fait. 21 membres ont le droit de vote. La majorité absolue est à 11 voix.

27 personnes sont annoncées pour le repas offert par l'AFEC.

L'ordre du jour n'appelle aucune remarque et est validé.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2024 à Le Crêt

Le procès-verbal ne suscitant pas de remarques, il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à Mme Favre pour sa rédaction.

2. Mutations dans l'effectif des membres

2.1 Admission

- Rolf Leuba, Avenches

M. Rolf Leuba se présente brièvement.

Son adhésion est acceptée à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0)

2.2 Démissions

- Clémentine Cautier, Fribourg
- Aleksandar Jovic, Fribourg
- José Monney, Cheyres
- Jean-Claude Schmutz, Tavel
- René Gendre, Villars-sur-Glâne

L'assemblée en prend bonne note.

3. Rapport du Président

M. C. Oberson lit son rapport qui est reproduit ci-dessous :

« Chers collègues,

J'ai le plaisir de présider notre assemblée annuelle pour la cinquième fois ! Je n'en reviens pas comme le temps passe vite...

Je suis très heureux de vous y voir si nombreux et vous en remercie. Je remercie également toutes les personnes invitées ayant fait le déplacement afin de nous accompagner en ce début de soirée.

Notre association se veut dynamique et conviviale. Par le biais de ses membres et de son comité, elle essaie de représenter l'ensemble des moniteurs travaillant dans notre cher canton, ainsi que de parler d'une voix commune afin d'améliorer la sécurité et la fluidité sur nos routes.

Cette année, mon rapport sera court afin de laisser du temps de parole aux différents intervenants qui me succéderont.

Je tiens tout de même à relever deux points :

Concernant l'introduction du nouveau cours de sensibilisation, la date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2027, et non 2026, comme supposé jusqu'à présent.

L-drive Suisse reste activement impliqué dans le processus de création des nouveaux contenus. Deux points centraux restent actuellement en suspens :

Le premier consiste à réussir à intégrer de nouveaux sujets sans ajouter de leçons supplémentaires car l'Office Fédéral des Routes n'y est pas favorable. Il est donc indispensable de clarifier quels éléments du cours actuel doivent être revus ou supprimés.

Il est également nécessaire de déterminer quelle sera la bonne stratégie afin d'enseigner autrement ces contenus modifiés.

Le deuxième point auquel j'aimerais vous rendre attentif, concerne l'entrée en vigueur, dès le 1er juillet 2025 du nouveau déroulement des examens pratiques. En effet, les systèmes d'assistance à la conduite et d'automatisation des véhicules utilisés durant le parcours d'examen seront contrôlés.

Pour le moment il est décidé de tester les quatre systèmes d'assistance à la conduite suivants, pour autant que le véhicule en soit équipé :

- Régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse et d'espacement
- Assistant de vitesse intelligent
- Assistant de maintien de trajectoire

Je vous invite à visiter le site Internet (smartrider.ch) qui est très complet concernant les différents systèmes d'assistance existants, on y trouve en permanence des informations importantes sur le sujet.

Je vous remercie pour votre attention, je tiens à remercier mes collègues du comité ainsi que tous les membres qui consacrent du temps et de l'énergie pour nous soutenir. Merci à Marie-Christine Favre pour son travail administratif toujours impeccable et à Jean-Thomas Vacher pour la bonne collaboration que nous entretenons.

Je vous souhaite une belle suite de soirée. Je me réjouis de vous retrouver pour le verre de l'amitié qui suivra l'assemblée »

L'assemblée applaudit chaleureusement le Président.

4. Comptes 2024 et rapports des vérificateurs des comptes

M. Jean-Thomas Vacher, secrétaire patronal, présente les comptes Pertes et Profit et le bilan pour 2024. Le total des produits s'élève à CHF 35'166.95. Le total des charges se monte à CHF 34'872.30. Il en ressort un bénéfice de **CHF 294.65**. Au 31 décembre 2024, les capitaux propres s'élèvent à **CHF 210'145.65**

M. J.-T. Vacher précise que les comptes sont pratiquement à l'équilibre.

Les vérificateurs des comptes pour l'année 2024 sont M. Emerick Wicki et Hervé Ponzevera. M. E. Wicki donne lecture du rapport de vérification. Les vérificateurs ont procédé par pointages et sondages et ont pu constater que les comptes présentés sont le reflet de ceux enregistrés dans les livres comptables. Ils ont pu s'assurer de l'existence des biens de l'association. De ce fait, ils proposent à l'assemblée générale :

- d'accepter les comptes 2024 tels qu'ils viennent d'être présentés,
- d'en donner décharge au service comptable de l'UPCF, aux secrétaires patronaux ainsi qu'au comité en les remerciant de leur bonne gestion,
- de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée approuve les comptes 2024 à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0)

5. Cotisations 2026 et budget 2025

Le comité propose aux membres de laisser le même prix des cotisations à l'association et elles seront envoyées par la FRE selon les statuts pour les membres actifs. Les cotisations des membres amis sont envoyées par le secrétariat de l'AFEC.

Les cotisations pour 2026 sont les suivantes :

Cotisations 2026

Finance d'entrée :

Membre du canton	CHF	150.--
Membre hors canton	CHF	300.--
Dépôt télécommande terrain	CHF	90.--

Cotisations :

Membre actif	CHF	220.--
Membre passif	CHF	100.--
Membre ami	CHF	30.--
Terrain et barrières	CHF	450.--
Non-membre utilisant le terrain	CHF	670.--

Concernant la cotisation au terrain d'exercice, qui ont été adaptées en 2022, le comité propose de ne pas la modifier pour 2026. La cotisation au terrain d'exercice se présente comme suit :

- Cotisation pour 1 personne : CHF 450.00 (pas de changement)
- Cotisation pour 2 personnes : CHF 700.00
- Cotisation pour 3 personnes : CHF 950.00

Les cotisations 2026 sont acceptées à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0)

Budget 2025

M. Jean-Thomas Vacher présente le budget 2025 de l'association.

Total des produits : CHF 28'685.00
Total des charges : CHF 28'892.95

Il ressort de l'exercice une perte prévisible de CHF 207.95

Le Président remercie le secrétariat de l'association et les vérificateurs pour leur travail.

Le budget est accepté à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0)

6. Approbation du règlement des indemnités avec effet au 01.01.2025

Le règlement des indemnités est reproduit ci-dessous :

Indemnités de séances (Adopté lors de l'assemblée générale du 14 mars 2025)

Indemnité Présidence	CHF 2'000.00/an
Séance de comité	CHF 200.00 / séance
Frais de parking pour 1 séance de comité	CHF 8.00 / séance
Indemnité investissement extraordinaire	CHF 60.00 / heure
Tout type de séance de travail (par ex. Fridriveplus, OCN, etc)	CHF 120.00 / séance
Entretien de la place de manœuvres	CHF 80.00 / heure

Les indemnités de séance de comité, de travail, de sécurité routière (1^{ère} séance) comprennent les frais de déplacement et le temps de travail.

Le règlement des indemnités est accepté à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0).

7. Approbation du règlement du dépôt des télécommandes

Le règlement du dépôt des télécommandes est le suivant :

Dépôt lors de la prise d'une télécommande	CHF 90.00
Retour du dépôt	selon justificatif du montant effectivement déposé fourni par le moniteur d'auto-école. Si pas de justificatif, selon information détenue par l'AFEC. Montants possibles : CHF 50.00 / CHF 90.00
Echange ancienne télécommande avec nouvelle	CHF 40.00 (l'ancienne télécommande doit être restituée à l'AFEC)

Le règlement du dépôt des télécommandes tel que présenté est accepté à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0)

8. Mutations au sein du comité

8.1 Démissions)

Le Président annonce le départ du comité de M. Thomas Aebischer, entré au comité en 2009, et de Mme Stefania Müller, entrée au comité en 2017.

M. Thomas Aebischer reste disponible pour s'occuper de la place de manœuvres à Granges-Paccot.

M. C. Oberson adresse quelques mots à ces deux membres du comité ainsi qu'à Mme Marie-Christine Favre pour qui c'est la dernière assemblée générale avec l'AFEC.

« Cher Thomas,
Chère Stefania,
et Chère Marie-Christine,

Au nom de l'Association Fribourgeoise des École de Conduite, je tiens chaleureusement à vous remercier pour votre engagement, votre disponibilité et votre investissement durant toutes ces années afin d'assurer la bonne marche de notre Association.

Thomas, tu es entré au comité en 2009. Félicitation pour ta magnifique longévité ainsi que toute l'énergie que tu as consacrée au bon fonctionnement de notre place des manœuvres.

Stefania, tu es entrée au comité en 2017. A cette période, former des élèves conducteurs et conductrices en voiture automatique était plutôt rare. Tu as été notre interlocutrice avec le Garage de Moncor afin que nous puissions bénéficier d'une voiture de location. Toujours souriante et de bonne humeur, tu as su gérer cela avec calme et rigueur. Tu as, de même, toujours été disponible lorsque nous avons besoin d'informations et d'aide malgré ton emploi du temps bien chargé.

Marie-Christine, je me permets également de t'écrire quelques lignes, car avec regret, nous n'aurons plus le plaisir de t'avoir à nos côtés ces prochaines années lors de nos comités et assemblées car il sera temps pour toi de profiter d'une retraite bien méritée.

Tu participes ce soir à la 12ème Assemblée de l'AFEC, tu as repris la charge administrative de notre Association en 2013. Tu as été là durant toutes ces années afin d'accompagner et guider les différents secrétaires patronaux, qui nous ont été assignés, tout en effectuant un travail avec une précision et une réactivité époustouflante !

J'ai eu énormément de plaisir à collaborer avec vous ces dernières années, dans une atmosphère agréable et saine, lors de nos comités et nos diverses sorties.

Vous méritez donc pleinement une petite attention de départ que Myriam va vous remettre.

Nous vous souhaitons le meilleur pour les années à venir !

J'invite l'Assemblée à vous applaudir chaleureusement !!! »

9. Elections statutaires

9.1 Election d'un ou de nouveau (x) membre (s)

Selon les statuts, le nombre minimal de membres au comité est de 4. C'est pourquoi, le comité a entamé des démarches auprès de certaines personnes afin de trouver de nouveaux membres motivés à nous rejoindre. Le Président a donc le plaisir de vous proposer les candidatures de Mmes Véronique Christener et Canan Keklik.

Chacune est priée de se présenter brièvement à l'assemblée.

Elles sont élues par acclamation.

Le comité actuel se compose donc comme suit :

- Claude Oberson, président
- Michaël Bürgi
- Véronique Christener
- Canan Keklik
- Myriam Liaudat

9.2 Election des vérificateurs des comptes

MM. Emerick Wicki et Hervé Ponzevera qui ont révisé les comptes sont remerciés pour leur disponibilité. Le président remet un cadeau à M. XX en remerciement du bon travail de révision effectué.

Mme Véronique Christener, 2^{ème} vérificatrice, est élue au comité. Un-e 2^{ème} vérificateur-trice doit donc être élu-e.

M. Rolf Leuba, nouveau membre, est nommé 2^{ème} vérificateur.

Pour 2025, les vérificateurs sont les suivants :

- 1^{ère} vérificateur : Hervé Ponzevera
- 2^{ème} vérificateur : Rolf Leuba

Un suppléant doit être nommé. Il s'agit de M. Dave Schmutz

L'assemblée les remercie par acclamation.

9.3 Election des délégués à la FRE

Mme Clémentine Cautier ayant quitté la Suisse, un nouveau délégué à la FRE doit être élu.

Mme Françoise Linder s'annonce pour occuper la place vacante au sein de la délégation de l'AFEC à la FRE.

Les délégués à la FRE sont donc : MM. Daniel Neuhaus, Christophe Perriard, Jacques Pasquier et Françoise Linder. Les deux suppléants sont MM. Thomas Aebischer et Thierry Gay.

Les délégués à la FRE sont élus à l'unanimité et applaudis chaleureusement.

L'assemblée générale de FRE aura lieu le 27 juin 2025 en Valais.

10. Affaires professionnelles

10.1 L-2 FR

M. Thierry Gay étant excusé pour ce soir, M. C. Oberson donne quelques nouvelles du Centre L2 qui fonctionne bien.

Le personnel du Centre L2 transmet ses salutations à l'assemblée. L'année 2025 ressemble à 2024, plutôt calme.

Le 4 février 2025, le Centre a fêté ses 20 ans de manière très simple avec les actionnaires et le personnel.

L'assemblée des actionnaires L2 aura lieu le **vendredi 23 mai à 17h à Romont.**

10.2 Rencontre Sécurité routière

La Rencontre sécurité routière remplace le Groupe sécurité routière. Mmes Myriam Liaudat et Laurence Marmy sont les représentantes de l'AFEC lors de ces rencontres.

Le Président passe la parole à Mme Myriam Liaudat qui explique à l'assemblée qu'elle et Laurence Marmy ont rencontré le Service des ponts et chaussées, notamment par l'intermédiaire de M. Roland Mesot, député au Grand Conseil. Elle présente à l'aide de diapositives les principaux points conflictuels en ville de Fribourg et alentours et les solutions proposées.

Mme M. Liaudat relève, que grâce à cet échange avec le Service des ponts et chaussées, de petites améliorations sont déjà constatées. Elle souligne également la bonne collaboration avec le Service.

Mme XX relève, que grâce à cet échange avec le Service des ponts et chaussées, de petites améliorations sont déjà constatées. Elle souligne également la bonne collaboration avec le Service

10.3 Place manœuvres à Granges-Paccot

M. Thomas Aebischer signale que la barrière du milieu ne fonctionne plus correctement. Le mari de Mme L. Marmy s'occupera de cette réparation.

M. C. Oberson remercie Mme V. Roulin et M. C. Buchs pour leur travail d'entretien de la place de manœuvres.

Le Président invite chaque utilisateur à refermer les barrières. Il rappelle que si un moniteur voit la lumière allumée sur la place, il le signale immédiatement par message.

10.4 L-Drive / FRE

L'assemblée générale de la FRE aura lieu le vendredi 27 juin en fin d'après-midi en Valais.

Le Président et Mme Myriam Liaudat participeront à l'assemblée des délégués de L-Drive le 16 avril 2025.

M. C. Oberson passe la parole à Me Pascal Moesch, Président de la FRE et vice-président de L-Drive Suisse.

Me Pascal Moesch remercie l'AFEC de son invitation et souligne le côté « AFEC » tueur de l'association. Il transmet les salutations du comité de la FRE et de L-Drive.

Il mentionne les statistiques 2024 qui ne sont pas bonnes. La sécurité routière ne progresse plus. Les mesures d'Opera 3 jouent un rôle dans cette stagnation. Il informe également que l'OFROU va clôturer le dossier Opera 3. Il relève une particularité : la modification de l'ordonnance sur la conduite automatisée. Le rôle du moniteur va être important, notamment pour la formation sur les aides à la conduite.

Me Moesch rappelle que la FRE et L-Drive défendent intensément les moniteurs. Fin mars 2025, une rencontre est prévue avec le conseiller fédéral Albert Rösti.

10.5 Sorties 2025

Mme Myriam Liaudat informe qu'en ce début d'année 2025, deux sorties ont déjà eu lieu : la sortie raquette fin février 2025 et la sortie à ski le 11 mars 2025.

Elle annonce les sorties futures en 2025 :

- Le 6 juin 2025 à Vuisternens-devant-Romont : la sortie avec les experts de l'OCN

M. E. Wicki présente à l'assemblée les « règles du jeu Rugby-Wicki » qui sera l'animation de cette rencontre avec les experts de l'OCN.

- Les 3-4-5 septembre 2025 : sortie moto sur 3 jours organisée conjointement avec Laurent Zenoni

Pour 2026 :

- Le 6 février 2026 : sortie raquette-raclette
- Fin février 2026 : une sortie à motoneige organisée par E. Wicki
- La grande sortie de 2-3 jours.

11. Proposition des membres

Aucune proposition n'est parvenue au secrétariat.

12. Date de la prochaine AG

La prochaine assemblée générale de l'AFEC est fixée au **vendredi 13 mars 2026** dans le district de la Singine. Le lieu est encore à définir.

13. La Mobilité du futur : intervention de M. le Prof. Marc-Antoine Fénart, HIEA-FR

M. Marc-Antoine Fénart remercie de l'invitation et présente brièvement son parcours professionnel. Il a de nombreuses activités de recherche, effectue des mandats et des expertises.

Il développe ensuite le thème de la mobilité du futur et va notamment parler des véhicules automatisés. Il présente les différents niveaux d'automatisation qui sont au nombre de 5. En Suisse, le niveau 3 vient d'être autorisé (le conducteur peut lâcher le volant mais doit en tout temps être en mesure de le reprendre). Il explique ensuite ce qu'est un véhicule automatisé. Il décrit le travail effectué dans le département mobilité et véhicules, par exemple la téléopération, les jumeaux numériques, les interactions véhicules. Il revient sur le thème de l'automatisation des véhicules et des robots. Enfin, il donne quelques explications sur les travaux en cours dans ce domaine.

Le Président remercie M. Fénart de son intervention.

14. Divers

14.1 Achat d'actions L2

3 personnes souhaitent vendre leurs actions : Pascal Allenbach (10), Daniel Neuhaus (6) et Daniel Monney (9) d'Avenches.

L magnétiques et rétroviseurs

Des L magnétiques sont en vente au prix de CHF 10.-- / pièce. Les nouveaux membres en reçoivent deux gratuitement.

Les rétroviseurs (internes et externes) sont vendus au prix de CHF 20.-- /pièce

Parole aux invités :

M. C. Oberson passe la parole à M. Marc Rossier, Directeur de l'OCN.

M. Marc Rossier remercie l'AFEC de son invitation. Il salue le partenariat toujours apprécié avec l'association et avec le Centre L2. Il relève aussi le partenariat pour les cours Fridrive. L'OCN apprécie d'avoir un seul interlocuteur dans le canton de Fribourg. Il félicite le comité et le président pour la collaboration et les échanges avec son service durant l'année.

Le président donne la parole à M. Roland Mesot, député au Grand Conseil.

M. R. Mesot salue l'assemblée. Il complète les propos de Mmes Liaudat et Marmy sur la sécurité routière. Il relève qu'elles avaient très bien préparé la rencontre.

M. C. Oberson passe la parole à Me Philippe Maridor, vice-président de l'ACS section Fribourg

Me Philippe Maridor présente l'ACS qui, entre autres, défend les automobilistes, est connue pour l'organisation de courses automobiles et pour son service de dépannage. Au niveau cantonal, elle compte env. 100'000 membres. A Fribourg, elle organise des visites « passion automobile ».

Le Président les remercie de leur intervention.

La parole n'étant plus demandée, M. C. Oberson remercie tous les membres présents ainsi que le secrétariat pour l'organisation de l'assemblée. Chacun est invité à prendre part au souper offert par l'association.

Le Président clôt l'assemblée générale à 19:00 heures.

**ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES ECOLES
DE CONDUITE**



Marie-Christine Favre
Secrétaire

Fribourg, le 14 mars 2025